



Fiche d'exposition

> Fiche d'exposition à l'amiante

Article 31 du décret n° 96-98 du 7 février 1996

A transmettre au médecin de prévention et à l'agent/salarié

Agent / salarié	Nom : n° : o d'agent : o SS	Prénom :
------------------------	-------------------------------------	----------

Unité de recherche	
Médecin de prévention	Nom : Prénom :

Lieu et nature des travaux	
Méthode de travail	
Protection collective	
Protection individuelle	

Date des travaux	Durée des travaux	Niveau d'exposition (s'il est connu, notamment grâce à des éventuels contrôles d'empoussièrement)	Visa du chef de service responsable des travaux
			Nom, prénom, qualité: Signature:
			Nom, prénom, qualité: Signature: